



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

Jeudi 3 novembre 2022 à 18h30

à la Salle des maîtres du Collège de Malley

Parents :	Montserrat Fernandez-Bolanos, Viktoriya Glushko, Amaya Lopez, Katell Mallédan, Rania Mohni
Professionnels :	Carine Colletti, Philippe Hofstetter, Rui Jorge Miranda Patarra, Isabelle Schmidt
Organisations :	Rosette Mbemba, Karina Pequignot
Autorités politiques :	Oleg Gafner
Excusés/absents :	Gaëtan Da Cruz, Séverine Graff
Invitées :	Leticia Aravena, Ana Fernandez, Sylvie Perret, Laurianne Rouiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 29 septembre 2022
3. Durabilité : retour de Carine sur la Semaine
4. Séance des Présidents du 31.10.2022 : retour d'Oleg
5. Le Tout Prélaz
6. Projet « Boîte à livres » à Provence
7. Budget 2022
8. Délégation PSPS
9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Oleg ouvre la séance. Il y a une coquille dans l'ordre du jour envoyé, il fallait lire 29 septembre 2022 et non 3 novembre 2022.

2. Adoption du PV du 29 septembre 2022

Le procès-verbal du 29 septembre 2022 est adopté.

3. Durabilité : retour de Carine sur la Semaine

La Semaine Durabilité s'est très bien passée, une deuxième édition est prévue. Les retours sont très positifs. Philippe Hofstetter précise que ce fut un franc succès. Carine est chaleureusement remerciée pour tout le travail accompli.

Il y aura certains points à modifier pour la prochaine édition, comme par exemple trouver un répondant dans chaque bâtiment scolaire qui recevra les informations importantes et les transmettra à ses collègues.

La chanson est sur le site <https://www.ecolevaudoisedurable.ch> qui recense tous les projets, ce qui permettra d'avoir des projets clés en main afin de ne pas tout réinventer à chaque édition.

Si Carine aura besoin de soutien pour la prochaine édition, elle nous en informera.

L'installation d'un parcours en salle de gym commun à toutes les classes, comme fait pour Durabilité, a été très apprécié et pourrait être refait pendant l'année. Comme les salles de gym sont prêtées à l'externe, elles doivent être libérées généralement pour le soir, mais peut-être que ce serait possible de l'avoir la semaine avant Noël ou en juin. Carine va faire une proposition à Philippe Hofstetter qui la fera suivre à Mme Basile.

4. Séance des Présidents du 31.10.2022 : retour d'Oleg

- La séance des Présidents avait notamment pour but de préparer la séance du Conseil du 24.11, qui sera un peu différente. Elle aura lieu à l'Aula du collège des Bergières à 20h00. Avant cela, de 18h30 à 20h00, toutes les Commissions d'établissement sont invitées à tenir sur place un stand des projets passés et futurs afin de faire un "marché aux idées". On doit donc préparer notre stand et se coordonner. Les projets passés de la CET de Prélaz sont notamment l'Hyper Méga Classes Festival ; La musique à nos fenêtres ; Projet Respect ; Théâtre-forum ; Les bancs de l'amitié / Sapins de Noël et jeux offerts aux différents collèges. Oleg va demander à Keko les anciens "Tout Prélaz" pour avoir des illustrations et fera le suivi avec les membres concernés.

La séance du 24.11.2022 à 20h00 est destinée uniquement aux délégués, les autres membres des CET ne peuvent pas y assister, uniquement en remplacement d'un délégué absent. Tous les autres membres sont invités à participer au "marché aux idées" de 18h30 à 20h00.

Amaya demande la confirmation à Rania qu'elle pourra bien assister à cette séance. Si elle devait avoir un empêchement, Amaya se propose d'y assister afin que le quart parents soit représenté.

Si des commissions ont des projets à réaliser à court terme, il reste encore beaucoup d'argent dans la caisse du CEL, CHF 9'000.- jusqu'au 31.12.2022.

- Nouveauté pour 2023 : il y aura des projets propres à chaque commission et des projets communs entre commissions avec deux sources de financement distincts : CHF 1'000.- par commission + CHF 3'000.- pour les projets communs.
- La Ville de Lausanne va passer sur "Abascus" pour la gestion comptable. Ceci devrait faciliter la transmission des informations à la Ville, les remboursements, etc.
- Pas d'autres points particuliers.

5. Le Tout Prélaz

Carine a envoyé l'article à Keko avec 4 photos (sans enfants). Elle trouve important de présenter également les APEMS et les concierges qui sont liés à l'école. Karina se renseigne auprès de KeKo pour savoir s'il reste de la place pour un petit texte qu'elle va préparer.

Carine suggère un mot croisé ou un mot caché, à insérer dans l'édition 5 ou dans la suivante. L'idée est que chaque quart essaie de transmettre deux mots à Carine : Karina, Katell/Montserrat, Rosette et Isabelle se proposent. Les mots sont à envoyer à Carine d'ici deux semaines.

Il n'y a pas d'autres propositions.

6. Projet « Boîte à livres » à Provence

Oleg a fait quelques démarches. Premier retour : création espace fermé, plutôt compliqué pour des questions d'accès, etc. Via la Ville ce n'est pas facile, mais plus accessible via le C-For qui fait des constructions en menuiserie pour s'entraîner et qui avait un projet similaire à l'interne. Oleg s'est finalement rendu compte que cela ne correspondait pas.

Vu avec Carine, pourquoi pas une boîte intérieure, voire un chariot. Karina indique qu'un éducateur de l'APEMS Malley a comme projet un chariot à livres qui voyagera à la Mezzanine puis dans d'autres APEMS notamment C'est un projet symbolique, ce chariot va faire un chemin. L'éducateur retracera ensuite ce voyage.

La Ville dit depuis longtemps qu'elle souhaite que les préaux soient des lieux de vie, Carine aimerait y voir des coins lecture.

L'APEMS de Malley continue son projet et en parallèle on regarde ce qui peut être fait à Provence.

Pour commencer, il est envisagé un projet "simple". Katell s'est renseignée pour une boîte à livres téléphonique, la Ville demande un responsable. Même pour un coffre il faut une autorisation. Il existe des coffres à jeux gérés avec un code donné aux habitants du quartier qui sont gérés par les associations de quartier.

Oleg va faire les démarches avec le MAP pour les prérequis. Katell va prospecter sur les différents modèles. Rosette va envoyer une photo du coffre du CVE où elle travaille. Amaya va envoyer à Oleg et Katell des photos de la cour de Provence.

S'agissant d'un projet pilote, on va faire un essai avec quelque chose de simple sans trop de frais. Se pose la question de comment créer la première base de livres. Rosette se renseigne auprès de Globlivres notamment.

Katell demande si on pourrait fabriquer nous-même cette boîte. Amaya indique que son mari pourrait peut-être être intéressé à la réaliser, elle confirmera cela lors de la prochaine séance.

7. Budget 2022

Il nous reste CHF 100.-, plus le remboursement attendu de la Suisa de CHF 187.- (Amaya attend les coordonnées bancaires de la Ville pour les transmettre à Christelle Joly), soit un total de CHF 287.-.

Carine demande si on peut acquérir des thermos pour les futurs Sirop, sorties en forêt, St-Nicolas à Provence ou autres événements. Karina précise que l'APEMS en a deux grands qu'elle peut mettre à disposition.

Il est convenu que Carine achètera deux-trois thermos qui appartiendront à la CET mais qui seront à disposition des différents collègues. Ils seraient utiles à Provence pour la prochaine St-Nicolas, Carine va ainsi les acheter avant le 6 décembre prochain.

Montserrat demande si la Commission ne peut pas verser quelque chose à Jérémie Kiesling pour sa participation à la Chanson Durabilité. Carine précise qu'il était convenu dès le début qu'il ne serait pas rémunéré et qu'il était content de pouvoir contribuer musicalement à un projet pour les écoles/enfants.

Il sera décidé à la prochaine séance du 01.12.2022 de l'utilisation du solde du budget.

8. Délégation PSPS

Philippe Hofstetter introduit la venue de Mme Aravena qui est la déléguée PSPS pour Prélaz depuis 3 ans.

Mme Aravena a préparé un document qu'elle nous partage et qui explique le projet en cours pour cette année. Il s'agit du projet Harmonie lié à l'intimidation entre élèves. Mme Aravena nous explique le processus mis en place pour traiter ce genre de situations. Il s'agit d'une méthode "non blâmante", il n'y a pas de punition, le but étant de "casser" le groupe intimidateur. C'est un projet cantonal.

Amaya demande à Mme Aravena si une action, comme par le passé, ne peut pas être faite concernant les récréations saines. Ce n'est pas d'actualité, mais une soirée d'information, comme pour les écrans, pourrait être envisagée.

Mme Aravena se tient à disposition pour toute question en lien avec son travail, les projets passés ou futurs de PSPS. Son email sera transmis aux membres via l'envoi du PV de la séance de ce soir.

9. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction

Sylvie Perret et Ana Fernandez sont intéressées à intégrer la Commission mais elles ne pourraient venir qu'à tour de rôle. C'est tout à fait possible, l'APEMS l'a fait cette dernière année. Elles doivent toutefois encore en discuter entre elles, Sylvie Perret écrira à Oleg d'ici lundi pour le tenir au courant de leur décision.

Laurianne Rouiller est également intéressée à intégrer la CET. Elle ne pourra toutefois pas venir à chaque séance, ce qui n'est pas un problème.

10. Date(s) et lieu de la (des) prochaines séances

Si Mmes Perret et Fernandez intègrent la CET, Amaya propose que la prochaine séance se fasse au collège de Provence. La plupart des membres ne connaissent pas ce collège, ce serait ainsi l'occasion de le leur faire découvrir, d'autant plus qu'il est concerné par le projet "boîte à livres".

- **Jeudi 1^{er} décembre 2022 à 18h30**
(initialement prévu à Prélaz, lieu à confirmer)
- **2 février 2023 à 18h30**
(lieu à confirmer en fonction du lieu de la précédente séance).

11. Divers et proposition individuelles

Katell souhaite nous informer que des étudiants/doctorants à l'UNIL ont réalisé différents travaux de recherche portant sur le genre dans les préaux. Carine précise qu'une délégation de Prélaz, dont elle fait partie, a prévu de se rendre à la séance de discussion/réflexion en découlant organisée conjointement entre la Ville et l'UNIL.

Philippe Hofstetter a déposé pour Prélaz un dossier auprès de la Ville pour le réaménagement des préaux au Collège de Prélaz. A cet égard, une invitation va être envoyées aux parents et autres personnes intéressées pour une séance de réflexion le mercredi 16 novembre 2022, Mme Roca sera également présente.

Il n'y a pas d'autres divers.

* * *

La séance est levée à 20h33.

Pour la CET Prélaz :

Amaya Lopez, secrétaire

Lausanne, le 16 novembre 2022